

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE  
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

**DÉLIBÉRATION N° 25\_080**

L'an deux mille vingt-cinq, le 1<sup>er</sup> avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**Date de la convocation : 18 mars 2025**

**OBJET : DEMANDE DE FONCIER - MBTM**

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 36  
Présents : 29  
Pouvoirs : 7  
Votants : 36

**Résultat des votes :**

Pour : 36  
Abstention : 0  
Contre : 0

**Présents les délégués avec voix délibérative :**

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET, Martine MACHON (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, (Saint-Thibaud de Couz) ;

**Pouvoirs :** Bruno GUIOL à Marie-José SEGUIN, Maryline ZANNA à Denis BLANQUET, Laurette BOTTA à Anne LENFANT, Murielle GIRAUD à Marylène GUIJARRO, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Marie-Aude GONON à Olivier LEMPEREUR, Pierre FAYARD à Bruno STASIAK.

**CONSIDÉRANT** la compétence économie de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

**CONSIDÉRANT** le projet de MBTM de déménager son activité de montage, maintenance et génie civil de remontées mécaniques dans des nouveaux bâtiments d'une surface d'environ 1000m2 sur une parcelle d'environ 5000 m2. Ce nouveau bâtiment aurait plusieurs destinations :

- Accueil des clients
- Bureaux, salle de pause, vestiaires/douches pour les salariés
- Stock de pièces
- Garage pour entretien des poids lourds
- Atelier de réparation/maintenance du matériel

Le futur bâtiment aurait une superficie d'environ 1000m2 avec une surface de stockage extérieure de 4000 m2 pour les engins et le matériel nécessaire aux chantiers. Il est envisagé environ 15 places de parking extérieures.

**CONSIDÉRANT** la demande par courrier de MBTM, en date du 19 mars 2025, d'acquérir les parcelles AE432, AE465 et une partie de la parcelle AE405 pour un total d'environ 5200m2 sur la ZI Chartreuse-Guiers pour implanter leur futur bâtiment (voir plan en annexe),

**CONSIDÉRANT** que la superficie du bâtiment dans lequel est exercée actuellement l'activité au 209 route de Fourvoirie – 38380 St-Laurent-du-Pont, n'est plus suffisante pour répondre au développement de l'entreprise,

**CONSIDÉRANT** le prix de vente du m2 de terrain sur la ZI Chartreuse Guiers fixé à 30€HT/m2 par délibération n°24\_173 du 19 novembre 2024,

➤ **Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **AUTORISE** la Présidente à proposer à MBTM, ou à la société se substituant à MBTM, les parcelles définies, à un prix de 30 € HT/m<sup>2</sup>, après débat par le conseil communautaire, pour l'implantation de leur nouveau bâtiment.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 09/04/2025



La Présidente,  
Anne LENFANT.

## Annexe

### Plan des parcelles pour le projet d'implantation de MBTM

